

Pour les salles, se reporter à l'emploi du temps

UE : L.4.10 – Projet d'architecture

ENSEIGNEMENTS	CODE	ENSEIGNANTS PAR GROUPES	
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE <i>semaines - 11 groupes de projet</i> <i>105 h + BIA</i> <i>6,5h</i>	L410PA	O1	P. GERME, S. SABAU
		O2	S. ROUSSEL, B. BANCEL
		O3	P. HOFSTEIN, G. CLÉMENT
		O4	E. ROPARS, M. BEDARIDA
		O5	F. FAUCONNET, G. PIQUERAS
		O6	F. ROZE, J. BRUTER
		O7	E. VEIT, P. BOUVIER
		O8	O. CHASLIN, D. GABBARDO
		O9	E. HARDY, K. NOUSIAINEN
		O10	P. CREMONINI, S. BOURLIS
		O11	Y. ROUBY, J-M. LALO
		O12	M. MEISTER

Code : **L410PA01**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : P. GERME, S. SABAU

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Au cours des 6,5 heures hebdomadaires d'enseignement, ce cours combinera des cours d'architecture dispensés par les enseignants autour des diverses théories du projet ; des visites et des analyses de réalisations significatives faisant l'objet d'éventuels exposés présentés par les étudiants ; des commentaires de textes et des séances de travaux dirigés centrés sur les techniques de mise en forme requise par la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.).

CONTENU

Dans un premier temps, l'exercice de projet proposé conduit les étudiants à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle. Dans un second temps et sur la base d'un programme de nature comparable, c'est la dimension d'équipement public situé dans un parc urbain qu'il s'agira de transcrire et d'interpréter pour donner forme à un espace architectural cohérent.

MODE D'ÉVALUATION

Série d'exercices et projet d'un petit édifice, maquette de contexte et de projet, dossier de synthèse des exposés et travaux de recherche. Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

TRAVAUX REQUIS

Dans ce cadre des exercices intermédiaires courts jalonnent la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties. Une attention particulière sera accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils seront conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun est assuré dans la cadre du collectif sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles.

Code : **L410PA02**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : S. ROUSSEL, B. BANCEL

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

L'année de L2 est une année de prolongement et d'approfondissement des acquis de L1. Les acquis auxquels nous nous attachons en particulier sont les suivants :

- compléter et approfondir un vocabulaire lié à la fabrication de la ville et lié à la qualification de l'espace;
 - faire le lien, avec rigueur, entre outil graphique et expression de la pensée;
 - se conforter dans la manipulation des différents outils de pensée d'un projet (pensée structurelle, pensée distributive, logique des sensations, notion enveloppe)
- Par ailleurs, l'enseignement visera à continuer le développement d'un 'oeil critique' à travers les séances critiques collectives.

Ce semestre 4 s'articule autour de la thématique de l'équipement. L'objectif du semestre est l'acquisition de repères et de notions à la fois théoriques et pratiques sur la question des espaces de pratiques collectives.

CONTENU

Le semestre est structuré en trois temps :

- 1/ EXERCICE 1 - TD Partagé avec le champs Construction
- 2/ EXERCICE 2 - Analyse de projets
- 3/ EXERCICE 3 - Conception architecturale

A/ Exercices 1 - TD PARTAGE

Cet exercice est mené avec un enseignant du champs STA et se déroule sur 3 séances. Il est consacré à l'analyse, la compréhension et la restitution des caractéristiques constructives d'un édifice.

L'édifice étudié est en lien direct avec la thématique du semestre et est choisi pour sa cohérence entre pensée architecturale et choix constructifs. Cette analyse s'intéressera à la logique structurelle de l'édifice, aux choix des matériaux et de leur mise en oeuvre, à la nature de l'enveloppe mais aussi à la gestion des fluides et des réseaux techniques pour comprendre en quoi ces choix de mise en oeuvre sont au service du projet architectural.

B/ Exercice 2 - ANALYSE DE PROJETS

Cet exercice d'analyse est un exercice court d'une durée de 2 semaines. Il introduit l'exercice de conception architecturale du semestre. L'objectif est, d'une part, de découvrir une grande variété de projets explorant des notions de 'pratiques collectives' très contrastées, mais aussi d'autre part, de se donner des outils graphiques et intellectuels pour analyser ce type d'édifice. Les outils d'analyse appris dans cet exercice devront être mis à profit dans l'exercice 3. Le rendu de cet exercice se présentera sous la forme d'un cahier au format A3 relié et d'un affichage.

L'exercice est réalisé par groupe de 2 étudiants. Les étudiants doivent choisir parmi une liste de projets donnée. Celle-ci est diffusée en début de semestre afin que chaque groupe ait déjà récupéré l'ensemble des pièces graphiques et se soit déjà rendu sur le site du projet avant la séance 1 de cet exercice.

C/ Exercices 3 - CONCEPTION ARCHITECTURALE

Cet exercice se déroule sur 9 séances. Il consiste à concevoir un ensemble d'édifices destinés à accueillir des espaces de pratiques collectives. Le site choisi pour cet exercice sera un site urbain dont les caractéristiques permettront un questionnement sur les pratiques de la ville et l'exploration de propositions innovantes.

Le lien entre mesures (de l'homme) / usages / et logiques des sensations spatiales reste central dans l'objectif pédagogique de cet exercice. Une attention particulière sera portée sur les choix structurels et constructifs et sur l'adéquation entre ces logiques et les intentions de projet en s'appuyant sur les exercices d'analyse réalisés en début de semestre.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont "croisés" et font participer d'autres enseignants de projet de l'année.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des étudiants sont les suivants :

- Investissement / Compréhension des questions architecturales / Pertinence de la réponse /
- Capacité de l'étudiant à faire évoluer son projet / Qualité de la restitution.

TRAVAUX REQUIS

A chaque séance, chaque étudiant affiche l'avancement de l'exercice sur les murs de la salle. Les corrections de projet sont collectives, c'est à dire qu'à chaque séance l'ensemble des projets du groupe sont corrigés par les enseignants et les étudiants. En effet, pour chaque projet, l'ensemble des étudiants du groupe doit donner son analyse critique. Cette analyse est ensuite discutée, débattue au sein du groupe avec les enseignants.

La présence des étudiants est obligatoire tout au long de la journée.

Code : **L410PA03**

Enseignants : P. HOFSTEIN, G. CLÉMENT

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Les projets de seconde année renforcent les enseignements de l'année précédente et préparent à des projets et des problématiques plus complexes qui ont un but simple: donner à chaque étudiant les bases indispensables pour proposer, de manière claire et inventive, une idée spatiale. Nous proposons que l'espace et la lumière constituent les matériaux premiers de l'architecture. Tout projet doit proposer une stratégie, une mise en ordre qui engendre des relations de réciprocité d'ordre plastique, pragmatique, programmatique et poétique, sans lesquelles le parti choisi ne serait qu'une simple 'réponse' en miroir au programme et non sa relecture et son dépassement. Un programme est un appel à l'imagination et à la transformation.

CONTENU

Chaque projet devra proposer une solution qui s'analysera selon plusieurs critères:

- La relation au site, au paysage et au territoire.
- La qualité des séquences d'approche et d'entrée.
- La qualité du mouvement et des circulations.
- La richesse de l'espace intérieur et la qualité de la lumière naturelle.
- La relation entre la structure et la spatialité.
- La géométrie, l'échelle, la mesure et la proportion.
- La perception spatiale et la découverte de l'émotion.

MODE D'ÉVALUATION

Textes d'intentions. Analyse Architecturale, Carnet de croquis obligatoire, Dessins: 2D, Perspectives, Maquettes d'Etudes et Maquettes finales, Manipulations Spatiales, Présentations écrites et orales.

TRAVAUX REQUIS

Les exercices proposés ont l'ambition d'être fondateurs préparant chaque étudiant à comprendre l'acte de projeter. Cinq exercices sont proposés au cours de l'année et ont but une séquence linéaire: le premier exercice se limite à la manipulation spatiale sur un site abstrait, le cinquième propose un programme d'équipement public 'situé'. La progression est jalonnée par la découverte de situations spécifiques: le travail du Plan et de la Coupe, l'Espace Vertical, la spatialité intérieure, Le plaisir de la manipulation.

Code : **L410PA04**

Enseignants : E. ROPARS, M. BÉDARIDA

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

L'objectif de ce second semestre de seconde année est de se confronter à une méthodologie de projet et à une thématique nouvelles :

- le projet long,
- la question de l'équipement.

Le programme choisi est celui d'une bibliothèque thématique, située dans le parc des Buttes Chaumont. Au cœur de la problématique de l'équipement culturel, les questions de l'usage et de la spatialité intérieure seront approfondies et thématiques dans leurs relations à la dimension partagée du site.

CONTENU

Le semestre est divisé en deux séquences (un TD partagé se développant sur 4 semaines introduit le semestre) qui thématiques deux aspects différents de la question du l'équipement :

- le lien structure / lumière,
- le lien "monde" intérieur / extérieur.

Des visites de bibliothèques et un travail d'analyse de références se glissent entre les deux séquences, introduisant la réflexion sur ces thèmes.

MODE D'ÉVALUATION

Les travaux se feront en binômes, l'évaluation est à la fois continue et conclusive (un jury croisé est organisé à la fin de chaque exercice).

La présence est obligatoire tout au long du semestre et pendant toute la journée du lundi ; la séance prend la forme d'un "atelier", moment de critique mais aussi de production et de partage.

TRAVAUX REQUIS

Une présentation par groupe est attendue à chaque séance dont le contenu sera précisé en fonction de l'avancement du semestre (mood-board, esquisses, dessins, maquettes...).

Une attention particulière sera portée à deux modes de représentation du projet :

- représentations graphiques (plans, coupes...) et leurs modalités de présentation/accrochage,
- représentations de l'espace intérieur projeté, en particulier grâce aux photographies de maquettes au 1/20^{ème}.

Code : **L410PA05**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : F. FAUCONNET, G. PIQUERAS

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS L'objectif de cet enseignement comme au premier semestre, est l'acquisition, par la pratique d'exercices et de projets, d'une démarche permettant de passer de la pensée à la concrétisation spatiale.

OBJECTIFS Dans la continuité des acquis de première année, puis du premier semestre de la seconde année sur le thème de 'l'habiter' les thèmes abordés lors des TD partagés puis d'un exercice long permettront à chacun, conscient des enjeux de passer de l'intention à la formalisation par des réponses argumentées.

Contexte, usage, aspect constructif seront questionnés pour apporter les réponses spatiales cohérentes.

Le passage de l'échelle domestique à celle d'un bâtiment dans un contexte urbain permettra de tester la capacité de chaque étudiant de prendre en charge un programme plus complexe.

Même si les inscriptions sont obligatoires au semestre la progressivité des exercices es organisée sur l'année.

CONTENU Dans la continuité du premier semestre et grâce à la progressivité des exercices, cet enseignement permet, par l'acquisition d'une méthode, d'acquérir une autonomie dans la conduite du projet.

Les thèmes abordés, durant ce semestre seront complémentaires a travers deux exercices. Le travail sera réalisé en groupe puis en binômes tout en permettant l'identification de l'investissement de chacun. Le travail individuel et en groupe permettra d'apporter à la fois des réponses personnelles, de croiser, partager et de mettre en commun les acquis préalables et partager les démarches et les propositions. Les exercices projets aux problématiques complémentaires, échelles et complexités croissantes solliciteront l'imaginaire et l'investissement de tous les étudiants.

Les points communs de tous les exercices seront :

- . Prise en compte du contexte et des données fonctionnelles . Référencer, analyser, interpréter et restituer
- . Argumenter et communiquer . Proposer et développer un sens critique.

Différents thèmes complémentaires seront abordés :

- . Fonction-usage- dimensionnement . Déplacements - enchainements spatiaux
- . Ambiances - matières . Rapport intérieur extérieur . Rapport plein vide . Orientation-lumière
- . Distribuer -assembler . Géométrie - structure . Données environnementales.

Le projet, produit d'une synthèse, placé au centre de la pédagogie, organise la méthode d'enseignement.

Exercices individuels et collectifs, échelles domestique ou plus urbaine seront complétés par des apports théoriques sur le dimensionnement, la lumière, la représentation, l'analyse de projets de sites et références, partagés avec d'autres enseignements. Exposés adaptés aux exercices, .visites de bâtiments, TD partagés complètent ces acquisitions.

MODE Contrôle continu : 60% - Investissement personnel - évolution dans l'acquis des connaissances.

D'ÉVALUATION Rendus intermédiaires et finaux : 40% - Pertinence de la démarche, qualité de la restitution.

Documents : Textes / Maquettes / documents graphiques / carnet de bord / restitution numériques.

TRAVAUX Durant ce semestre, la progressivité entre les TD partagés et l'exercice long sera recherchée.

REQUIS Les TD partagés portent sur l'analyse d'un bâtiment remarquable, et permet de mettre en évidence à travers l'étude de son contexte, de sa structure et des détails remarquables qui la constituent, les qualités spatiales de cet édifice.

Une partie de cet exercice sera dédié à la représentation de ces différents éléments. L'exercice long portera sur la conception d'un équipement dans un site réel. Chaque étudiant sera ainsi confronté à différentes échelles et passera de l'analyse du contexte à la conception d'un équipement d'un point de vue fonctionnel, structurel et spatial. Ces études seront organisées par thèmes qui permettront de rendre compte de tous les constituants de ce site. A la suite de visites d'équipement du même type, les études préalables seront menées en équipe afin de collecter toutes les informations nécessaires permettant à chacun d'apporter des réponses argumentées. Des présentations auront lieu chaque semaine et présentées à l'ensemble de la classe afin de porter à la connaissance du groupe toutes les informations nécessaires à l'évolution du projet. Chaque présentation sera précédée d'une présentation orale et illustré par un texte de synthèse. La représentation principale sera réalisés en plans, coupes et élévations et complétée de schémas, croquis et perspectives nécessaires. Des maquettes de travail à différentes échelle et une maquette sde restitution seront réalisées a différentes échelles. Les présentations mettront en évidence le travail de recherche. Dans le cas de présentation projetées une restitution finales sur papier sera demandée. Tous les modes de représentation complémentaires seront accepté: Photo montage enregistrement film.....

BIBLIOGRAPHIE : Peter Zumthor, *Penser l'Architecture / Atmosphère* ; Bruno Zevi, *Apprendre à voir l'architecture*. Leonardo Benevolo, *Histoire de l'Architecture moderne* ; Rem Koolhaas, *Repenser radicalement l'espace*. Brigitte Donadieu, *L'apprentissage du regard: cours de Dominique Spineta* ; Philippe Panerai, *De l'ilot à la barre*
 Bruno Zevi - Herzog et Demeuron

Code : **L410PA06**

Enseignants : F. ROZE, J. BRUTER

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Le projet concerne un équipement public d'enseignement au sein d'un tissu urbain constitué.

Le studio permettra à l'étudiant de développer un projet architectural depuis un concept initial jusqu'à sa formalisation complète. Tout en abordant les notions de programme et de milieu (environnemental, urbain, social et paysager), l'étudiant sera initié à la gestion d'un projet complexe faisant intervenir l'ensemble de ces facteurs.

Tout au long du semestre, les étudiants exploreront les modes de représentation et de communication du projet.

CONTENU

Le premier exercice se fera sous la forme d'un TD partagé de 3 semaines durant lequel un équipement public majeur sera étudié. L'objectif de cet exercice sera l'analyse et la restitution du programme, de la structure et du contexte de la réalisation pour en révéler les corrélations. Lors de cet exercice, un intervenant constructeur complètera le binôme d'enseignants.

Le reste du semestre sera ensuite dédié à l'exercice long, lui-même articulé en 3 temps :

- Le premier temps (3 semaines) abordera le projet d'architecture par une première phase de conception à petite échelle permettant d'évoquer la programmation de l'école par son espace clef : la salle de classe. Il sera accompagné d'une recherche de thématique autour de laquelle le projet tendra à s'articuler.

- Le second temps (3 semaines) intégrera la mise en place de l'ensemble du programme tout en initiant un projet pertinent et cohérent autour de la thématique choisie précédemment. Seront alors introduites plusieurs contraintes telles que l'orientation, le dimensionnement, les différentes séquences d'assemblage du programme.

- Le troisième et dernier temps (7 semaines) intégrera le contexte dans lequel le projet s'insérera. Une analyse du site (morphologie, flux, milieu, paysage, etc.) sera effectuée permettant une mise en relation avec les temps d'études précédents. Il s'agira là d'un travail itératif entre le programme et le milieu afin de maintenir la pertinence architecturale du projet au sein de son contexte urbain.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jury final.

La présence hebdomadaire est impérative.

TRAVAUX REQUIS

Les séances sont collectives. Chaque étudiant présentera l'évolution de son travail chaque semaine sous forme de corrections partagées au sein du groupe et tiendra un carnet de restitution à jour.

À chaque étape, une importance sera donnée aux présentations graphiques et orales des étudiants pour les accompagner dans la formulation de leurs questionnements et de leur argumentation pour la pertinence du projet.

Code : **L410PA07**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : E. VEIT, P. BOUVIER

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence. Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit.

A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critiquer et transformer une réponse.

CONTENU

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le deuxième semestre a pour thème "équiper la ville". Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court de "TD partagés" (3 semaines) qui développe un travail d'analyse et de restitution des questions constructives -mais aussi programmatiques et contextuelles- d'un édifice remarquable du XXème siècle. Un 3ème enseignement "constructeur" complète l'équipe d'enseignants.
- 1 exercice d'analyse-projective (2 semaines) de "typologies remarquables" de bibliothèques publiques, permettant une réflexion concrète et théorique , introduit à l'exercice long dont il fait partie
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'une petite bibliothèque publique dans un site à analyser pour pouvoir le transformer de manière pertinente.

Chaque projet est analysé selon plusieurs critères :

- La relation au site, paysage et territoire et sa transformation,
- La qualité des séquences d'approche et des parcours,
- La qualité des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle,
- La relation entre structure, spatialité et lumière,
- La géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont "croisés" et font participer d'autres enseignants de projet de l'année. Travaux demandés :

- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins,
- Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques,
- Jury final : dessin exhaustif ("à la main") de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige),
- Architecte et synthèse : planche A3 constituant le "book" et l'étudiant,
- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail

TRAVAUX REQUIS

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices.

Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.

La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées et de corrections individuelles. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants.

Code : **L410PA08**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : O. CHASLIN, D. GABBARDO

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Cet enseignement poursuit l'initiation au travail de projet, en offrant l'occasion de mobiliser, d'approfondir et d'élargir les acquis de la première année. Il vise à amener progressivement vers une conduite responsable, rigoureuse et partagée les démarches de projet. Partant de tâches concrètes, il est proposé aux étudiants d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes rencontrés dans le cours du projet, puis à articuler ces problèmes les uns aux autres dans le cadre d'une réponse globale. Chaque projet offre ainsi l'occasion de découvrir et de développer les outils intellectuels et pratiques d'une double entreprise, à la fois cognitive - cerner et de comprendre la tâche dans sa complexité - et spéculative - proposer, vérifier, critiquer, transformer et affiner une réponse.

CONTENU

Des principes génératifs de la forme architecturale, au lieu : 1: Travail dirigé partagé avec les autres groupes de projet et avec l'enseignement de la construction autour de l'immeuble d'habitation (4 semaines). 2 : Des habitations collectives associées à un petit équipement public (projet long, par étapes cadrées). La journée de travail s'organise en trois temps : un premier moment - plus ou moins long - de débat autour de ce que nous appellerons d'une "question du jour" proposés par deux ou trois étudiants, suivi d'apports de forme variée (exposés d'étudiants et/ou d'enseignants, visites, etc.) puis d'une discussion collective sur l'avancement de vos démarches de projet.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 100%.

TRAVAUX REQUIS

Analyse d'exemples pour former un corpus pour le projet ; échanges, jurys et expositions avec autres groupes de projet. Si la production vise la prise de position à travers une proposition concrète, une place importante est accordée à la constitution d'un dossier restituant la démarche, et incluant également les notes concernant toutes les contributions de l'étudiant à l'échange collectif (exposés, questions, travaux transversaux, etc.).

Code : **L410PA09**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : E. HARDY, K. NOUSIAINEN

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

L'architecture se doit d'observer et de saisir le monde que nous habitons pour agir attentivement dans ses différentes dimensions. L'apprentissage consciencieux et progressif engagé depuis le début de la licence se poursuit durant ce semestre où s'entrecroisent analyse et projet. La maîtrise spatiale, la pertinence entre les intentions et les résultats apportés par le projet et une démarche critique et impliquante sont données comme objectifs.

CONTENU

L'exercice court est partagé avec les Sciences et Techniques pour l'Architecture. Des projets exemplaires en terme de construction et d'habitabilité sont analysés en détails. La structure et la matérialité sont explorées comme autant de leviers constitutifs de l'architecture.

L'exercice long propose de façonner une petite école avec une place attenante. Ce bâtiment public qui compte dans le cœur de tous doit réunir des qualités d'usage, de spatialité, de matérialité et d'urbanité attendues.

L'école est conçue en partant de l'intérieur dans un premier temps. La mise au point d'une séquence classe/circulation en forme le point de départ. Son habitabilité est explorée et ajustée, son dimensionnement précisé et son dispositif constructif engagé. Les classes sont ensuite combinées suivant un principe de cheminement et de fonctionnement aux qualités affirmées. Des écoles exemplaires font simultanément l'objet d'un examen.

L'ensemble est placé dans un second temps en interaction avec une situation urbaine simple. Un court voyage part à sa rencontre. L'école est installée et réajustée dans son milieu. Ses différentes dimensions sont entrecroisées et articulées. Ses qualités intérieures et extérieures se répondent. L'école trouve pleinement sa place.

MODE D'ÉVALUATION

La matinée est ponctuée de cours, exposés, débats et visites et l'après-midi est réservée à l'exercice du projet. Assiduité et implication (individuelles comme collectives) sont demandées. L'évaluation est réalisée par le contrôle continu au fil des principales étapes.

TRAVAUX REQUIS

Les travaux demandés tout au long de ce semestre sont:

- des maquettes exploratoires de différentes tailles et échelles
- des plans et des coupes claires et précises, complétées de croquis à la main et de vues perspectives
- un carnet personnel collectant ressources et recherches (dans et hors de l'architecture)

Code : **L410PA10**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : P. CRÉMONINI, S. BOURLIS

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence. Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit. A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critiquer et transformer une réponse.

OBJECTIFS

CONTENU

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le deuxième semestre a pour thème "équiper la ville". Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court de "TD partagés" (3 semaines) qui développe un travail d'analyse et de restitution des questions constructives -mais aussi programmatiques et contextuelles- d'un édifice remarquable du XXème siècle. Un 3ème enseignement "constructeur" complète l'équipe d'enseignants.
- 1 exercice d'analyse-projective (2 semaines) de "typologies remarquables" de bibliothèques publiques, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un équipement urbain mixte (exemples: école/gymnase bibliothèque/salle d'exposition ...) dans un site réel à analyser pour pouvoir le transformer de manière pertinente.

Chaque projet est analysé selon plusieurs critères :

- La relation au site, paysage et territoire et sa transformation,
- La qualité des séquences d'approche et des parcours,
- La qualité des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle,
- La relation entre structure, spatialité et lumière,
- La géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont "croisés" et font participer d'autres enseignants de projet de l'année.

Travaux demandés :

- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins,
- La présentation du travail par l'étudiants et l'analyse que les enseignants en font s'adressent à l'ensemble du groupe,
- Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques,
- Jury final : dessin exhaustif ("à la main") de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige),
- Architecte et synthèse : planche A3 constituant le "book" et l'étudiant,
- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail

TRAVAUX REQUIS

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices. Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées et de corrections individuelles. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants.

Code : **L410PA11**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : Y. ROUBY, J-M. LALO

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Semestre consacré à la thématique "équipe" (pédagogie coordonnée avec les autres ateliers de projet L2) permettant d'introduire dans la démarche de conception architecturale les dimensions territoriale (espace public urbain) et constructive (structure et lumière).

OBJECTIFS

Notions fondamentales à acquérir dans la pratique du projet architectural :

- Inscription de l'édifice dans l'espace de la ville : relevés, analyse urbaine, définition d'espaces extérieurs publics et/ou privés, relation entre plein et vide, orientation, rapport aux contextes urbain, géographique et climatique
- Cohérence de la relation spatialité / programme : hiérarchie, distribution, séquences internes, polyvalence fonctionnelle, lumière
- Définition d'un espace construit fonctionnel : typologie structurelle, trame, ordre géométrique, épaisseur matérielle, enveloppe
- Oral et écrit au service de la conceptualisation, de l'argumentaire et de la présentation
- Maîtrise de la troisième dimension, de la perspective, et des outils de représentation

CONTENU

La problématique de l'équipement est développée au travers de 2 exercices successifs (temporalité partagée avec les autres ateliers L2) :

EXERCICE 1 / "TD Partagés" : Analyse par groupe d'un bâtiment existant visitable de type équipement, permettant de mettre en perspective les dimensions architecturale et constructive, en collaboration avec un ingénieur.

EXERCICE 2 / "le petit équipement" : Conception d'un petit équipement bicéphale regroupant une bibliothèque et un espace d'exposition.

La particularité du groupe PA11 ROUBY-LALO est d'effectuer l'exercice n°2 en partenariat avec le Collège d'Architecture de Dakar : site de l'exercice situé à Dakar, sujet partagé avec les étudiants dakarois de 2ème année et développé en parallèle dans les 2 écoles, voyage d'une semaine de l'ensemble du groupe à Dakar en février durant l'intersemestre (relevés, visites, plan masse), échanges ENSAPLV / CUAD de type Erasmus+ (échanges ponctuels professeurs, étudiants, administration).

Le voyage à Dakar de février est obligatoire, chaque étudiant devant participer individuellement aux frais du voyage à hauteur d'environ 500€ (participation moindre pour étudiant boursier).

MODE

D'ÉVALUATION

Chaque exercice fait l'objet d'une évaluation et d'une note attribuée à l'issue d'un jury croisé entre enseignants L2.

- Séquence 0 : semaine intensive à Dakar en février préalable à l'exercice n°2,
- Séquence 1 : "TD Partagés" : 4 semaines,
- Séquence 2 : "le petit équipement" : 9 à 10 semaines.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des étudiants sont les suivants :

Investissement / Compréhension des questions architecturales / Pertinence de la réponse / Capacité de l'étudiant à faire évoluer son projet / Qualité de la restitution.

TRAVAUX REQUIS

Chaque étudiant doit afficher en début de journée l'ensemble de sa production de la semaine, un relevé des présences étant effectué systématiquement à cette occasion.

La séquence du 2nd exercice s'ouvre par un temps d'analyse consacré à des bâtiments existants, permettant d'asseoir la réflexion des étudiants sur un corpus de références architecturales et conduisant à la constitution d'un carnet A3 transmis à chaque étudiant.

La journée d'enseignement est consacrée en matinée à des cours thématiques et des exercices d'application immédiats en relation avec ces présentations, et l'après-midi à des corrections à un ou deux enseignants réalisées de manière individuelle ou collective.

La présence des étudiants est obligatoire tout au long de la journée.

Code : **L41OPA12**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : M. MEISTER, XXX

Nbre d'heures / TD : 105

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Apprendre à concevoir un équipement public dont le parcours intérieur en relation avec l'extérieur est l'objectif essentiel par l'approfondissement de la vue en trois dimensions et de sa perception: composer des séquences spatiales, articuler des volumétries avec des structures appropriées, maîtriser la lumière en tenant compte des perspectives dans l'enchaînement spatial intérieur et du rapport avec l'extérieur qui donneront sens par ailleurs, à l'inscription de l'équipement public dans son environnement.

OBJECTIFS

Par l'exploration des multiples moyens de représentations, par la manipulation de dimensionnements, de proportions et de géométrie, par l'apprentissage de la hiérarchisation des éléments du programme en les formulant par une méthodologie de travail, l'étudiant pourra les transposer comme moyens pour le S5.

CONTENU

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.
 Le deuxième semestre a pour thème "équiper la ville".

Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court de "TD partagés" (3 semaines) qui développe un travail d'analyse et de restitution des questions constructives, mais aussi programmatiques et contextuelles d'un édifice remarquable (équipement scolaire) du XX^{ème} siècle.

Un 3^{ème} enseignement "constructeur" complète l'équipe d'enseignants.

- 1 exercice d'analyse par le dessin et la maquette (2 semaines) de "typologies remarquables" d'équipements scolaires et de salles sportives, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.
 - 1 exercice long (9 semaines) de conception de deux équipements ou d'un équipement urbain mixte (école et gymnase ou école/gymnase) dans un site urbain réel à analyser pour pouvoir le transformer de manière pertinente.

Chaque projet est analysé selon plusieurs critères :

- La relation au site, paysage et territoire et sa transformation
- La qualité des séquences d'approche et des parcours
- La qualité des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle
- La relation entre structure, spatialité et lumière,
- La géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

L'élaboration du projet découlera principalement du travail simultané d'un choix de mise en place spatiale interne (typologies en nappe, linéaire, verticale, compacte) et d'une réponse volumétrique adaptée au contexte urbain existant et à la représentativité de l'édifice public.

L'idée étant de concevoir l'édifice non pas comme un objet formel mais comme la cristallisation d'intentions architecturales intérieures et extérieures.

Les séances du matin apportent les outils et les connaissances nécessaires à l'élaboration du projet. d'équipement. Les thèmes principaux abordés sont : études des différentes typologies de bâtiments scolaires, dimensionnement et fonctionnement d'un gymnase, structures constructives de grande portée, différents modes d'éclairage naturel... Visites, projections et études de typologies remarquables compléteront cet enseignement.

Enseignement organisé de manière hebdomadaire. Le début de la matinée est réservé aux cours, et exposés, le reste de la journée aux corrections des exercices et suivis des projets. Le tout est organisé de manière collégiale.

Langue du cours : français //// Langue de communication : français.

Présence obligatoire à chaque cours. Contrôle continu par la tenue d'un cahier, classeur rassemblant leurs réflexions et leur documentation par croquis, écrits (apprentissage de la prise de conscience du processus de projet et de sa progression). Présentation hebdomadaire des travaux en cours.

MODE D'ÉVALUATION

Présence obligatoire à chaque cours.

Contrôle continu par la tenue d'un cahier, classeur rassemblant leurs réflexions et leur documentation par croquis, écrits (apprentissage de la prise de conscience du processus de projet et de sa progression). Présentation hebdomadaire des travaux en cours.

TRAVAUX REQUIS

Les projets individuels seront exprimés par croquis, textes, plans, coupes, perspectives, maquettes d'étude...